

pour AJ **1 | 2** mois

N° 2035-A-SD-2020

Si ce formulaire est déposé sans informations chiffrées, cocher la case « néant » ci-dessous.

Ne porter qu'une somme par ligne (ne pas porter les centimes)

1 NOM ET PRENOMS OU DÉNOMINATION			INFIRMIER(E) REMPLACANTE													
Nature de l'activité (1)			944 Adhérents										Code activité pour les praticiens médicaux			
N° SIRET									si exercice en société (2)	AV		Nombre d'associés	AS			
Résultat déterminé (2)	d'après les règles « recettes-dépenses »					AK	d'après les règles « créances-dettes »					AL				
Comptabilité tenue (2) :	Hors taxe	CV	Taxe incluse	CW	Non assujetti à la TVA						AT	✓				
Si vous êtes adhérent d'un organisme agréé (association ou organisme mixte) ou client d'un viseur fiscal	AM	✓	Année d'adhésion					Nombre de salariés	AP			Salaires nets perçus	AR			
Montant des immobilisations (report du total des bases amortissables hors TVA déductible de la col.4 du tableau I de la déclaration n° 2035)					DA											
2	1	Recettes encaissées y compris les remboursements de frais (1)										AA	52 941	102,13 %		
R E C E T E S	2	Débours payés pour le compte des clients (2)										AB				
	3	Honoraire rétrocédés (dont suppléments rétrocédés)										(3)	AC	1 102	2,13 %	
	4	Montant net des recettes										AD	51 839	100,00 %		
	5	Produits financiers (4)										AE	2			
	6	Gains divers (5)										AF	1 451	2,80 %		
	7											AG	53 292	102,80 %		
	3	8	Achats (6)										BA	145	0,28 %	
D É P E N S E S P R O F E S S I O N N N E L E S	9	Frais de personnel	Salaires nets et avantages en nature (7)										BB	54	0,10 %	
	10		Charges sociales sur salaires (parts patronale et ouvrière)										BC	17	0,03 %	
	11		Taxe sur la valeur ajoutée										BD	2		
	12	Impôts et taxes (8)	Contribution économique territoriale										JY	300	0,58 %	
	13		Autres impôts										BS	522	1,01 %	
	14		(9) Contribution sociale généralisée déductible										BV	2 711	5,23 %	
	15	Loyer et charges locatives										BF	245	0,47 %		
	16	Location de matériel et de mobilier – dont redevances de collaboration (10)										BW	114	0,50 %		
	17	Entretien et réparations			326	0,63 %	Total : Travaux, Fournitures et Services Exterieurs									
	18	Personnel intérimaire			23	0,04 %										
	19	Petit outillage (11)			248	0,48 %										
	20	Chauffage, eau, gaz, électricité			23	0,04 %										
	21	Honoraires ne constituant pas les rétrocessions (11)			1 031	1,99 %	Total : Transport et déplacements									
	22	Primes d'assurances			200	0,39 %										
	23	Frais de véhicules (12)			6 687	12,90 %										
		(cocher la case si évaluation forfaitaire)		...												
24	Autres frais de déplacements (voyages...)			236	0,46 %											
25	Charges sociales personnelles (13)	dont obligatoires			BT	6 101					BK	7 854	15,15 %			
		dont cotisations facultatives Madelin	BZ	1 619		dont facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite					BU	134				
26	Frais de réception, de représentation et de congrès			198	0,38 %	Total : Frais divers de gestion										
27	Fournitures de bureau, frais de documentation, de correspondance et de téléphone			592	1,14 %											
28	Frais d'actes et de contentieux			14	0,03 %											
29	Cotisations syndicales et professionnelles		BY	190	0,37 %											
30	Autres frais divers de gestion			354	0,68 %											
31	Frais financiers (14)									BN	100	0,19 %				
32	Pertes diverses (15)									BP	10	0,02 %				
33						TOTAL (lignes 8 à 32)					BR	22 341	43,10 %			

NOM ET PRENOMS OU DÉNOMINATION

INFIRMIER(E) REMPLACANTE

N° SIRET

944 Adhérents

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT	4	34	Excédent (ligne 7 – ligne 33)					CA	30 951	59,71 %
	35	Plus-values à court terme (16)						CB	10	0,02 %
	36	Divers à réintégrer (17)						CC	680	1,31 %
	37	Bénéfice Société civile de moyen (18)						CD		
	38							TOTAL (ligne 34 à 37)	CE	31 640 61,04 %
	39	Insuffisance (ligne 33 – ligne 7)						CF		
	40	Frais d'établissement (19)						CG	1	
	41	Dotation aux amortissements (20)						CH	193	0,37 %
	42	Moins-value à court terme						CK	5	0,01 %
	43	Divers à déduire (21)	dont exonération sur le bénéfice « zone franche urbaine territoire entrepreneur »	CS	150	dont exonération sur le bénéfice « pôle de compétitivité » hors CICE	AX		CL	260 0,50 %
	44	Déficit Société civile de moyens (18)	AW	101	dont l'abondement sur l'épargne salariale	CT				
	45		CU		dont exonération sur le bénéfice « jeunes artistes »	CO				
	46	Bénéfice (ligne 38 – ligne 45)	CI		dont déductions « médecins conventionnés de secteur I »	CQ				
	47	Déficit (ligne 45 – ligne 38)						CM		
5			Montant de la TVA afférante aux recettes brutes :					CX		
			Montant de la TVA afférante aux achats (biens et services autres qu'immobilisations) :					CY		
			dont montant de la TVA afférante aux honoraires rétrocédés :					CZ		
6	Contribution économique territoriale (23)		Recettes provenant d'activités exonérées à titre permanent :					AU	102	

Barèmes kilométriques (évaluation forfaitaire des frais de transport : autos et/ou motos) (B) et (12)

7 (1) Type : T (véhicule de tourisme ; M (Moto) ; V (Véloréacteur, scooter) ; (2) mettre une croix dans la colonne ; (3) indiquer : super, diesel, super sans plomb, GPL.

Désignation des véhicules :			Puissance fiscale	Barème BNC (2)	Barème BIC		Kilométrage professionnel	Indemnités kilométriques déductibles	Amortissements pratiqués à réintérer (si véhicules inscrits au registre des immobilisations)
Modèle(s)	Type (1)	(2)			Type de carburant (3)				
	T	X					17 713		
Frais réels non couverts par les barèmes kilométriques ----->									
Total A à reporter ligne 23 de l'annexe 2035 A ; total B à reporter au cadre B de la page 2 de la déclaration 2035								A	B